

REGLEMENT CRITERIUM DEPARTEMENTAL DES BENJAMINS

Le critérium départemental est une animation uniquement réservée aux benjamins du département, elle est destinée aux benjamins à partir de ceinture jaune orange, comme cité dans les textes officiels pour accéder à la phase de zone.

Le critérium départemental se déroule en trois phases (phase 1 et 2 et finale du critérium départemental)

Les combattants seront dans la mesure du possible répartis en poule de 4. Pour la phase finale du critérium départemental, l'animation débutera en phase de poule. Les deux premiers de chaque poule sortiront en tableau à repêchage intégral.

Pour établir une sélection finale à l'issue de ces trois phases, voici comment le classement sera établi :

- **Phases 1 et 2** : animation en poule seulement
 - Chaque vainqueur de poule recevra 50 points
 - Chaque second de poule recevra 40 points
 - Chaque troisième de poule recevra 30 points
 - Chaque quatrième de poule recevra 20 points
 - Pour les combattants au-delà de la quatrième place, 10 points seront attribués
- Chaque combattant se verra attribuer la somme des valeurs marquées lors des combats, gagnés ou perdus, dans la limite de 30 points maximum.
 - Ippon et waza ari awazate ippon : 10 points
 - Waza ari : 7 points
 - Une décision : 1 point
- **Phase finale du critérium départemental** : animation en poule + tableau avec repêchage intégral. Les deux premiers de chaque poule seront retenus en tableau.
 - Chaque vainqueur du tableau recevra 100 points
 - Chaque second du tableau recevra 80 points
 - Chaque troisième du tableau recevra 60 points
 - Chaque cinquième du tableau recevra 40 points
 - Pour les combattants au-delà de la cinquième place, 20 points seront attribués
- Chaque combattant se verra attribuer la somme des valeurs marquées lors des combats, gagnés ou perdus, dans la limite de 30 points maximum.

-
- **Animation des débutants** : animation en poule seulement rassemblant les jeunes de la ceinture blanche à jaune lors des phases 1 et 2.
 - Les jeunes seront regroupés par poules morphologiques de 4 dans la mesure du possible.
 - Les rencontres se feront en deux temps :
 - 1' de combat en tachi waza
 - 1' de combat en ne waza
 - 1 point sera attribué à chaque projection ou osae komi valant ippon ou waza ari.
 - Chaque jeune recevra 10 points de participation. Les combattants intégrant le critérium départemental en cours d'année pourront ainsi se retrouver dans le classement final.